

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUAY-PERROS

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 14 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Olivier HOUZET, Maire.

Etaient présents : Olivier HOUZET, Maire, Gaëlle URVOAS, Marcel LE BOZEC, Nolwenn BRIAND, Christian DAGORN, Adjoint, Hervé LE BONNIEC, Nathalie LE DILAVREC, , Josiane REGUER, Joël LE DROUGMAGUET, Gisèle LE GUILLOUZER, Michel BENOIT et Hélène LE QUEAU, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s ayant donné procuration :

Omar ABDELMOUMENE, procuration à Marcel LE BOZEC

Erik JACOB, procuration à Olivier HOUZET

Hannah ISSERMANN, procuration à Gaëlle URVOAS

Secrétaire de séance : Marcel LE BOZEC est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 23.08.08. (7.1)

Date de convocation : 07 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 07 décembre 2023

Objet : Crédits scolaires 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, **VOTE** les crédits scolaires suivants pour l'année 2024 :

Activité piscine (140x9)	1 260.00 €
Activité voile	450.00 €
Spectacle de Noël	450.00 €
Transport	6 000.00 €
Fournitures (47x110 élèves)	5 170.00 €
Petits matériels	1 500.00 €
B.C.D.	1 050.00 €

Achats de livres scolaires	750.00 €
Total	16 630.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait et copie conforme

Le Maire,
Olivier HOUZET



Le secrétaire de séance,
Marcel LE BOZEC

A blue ink signature of Marcel LE BOZEC, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke.